



Cochez S.V.P. : **Renouvellement** ou **Nouvelle adhésion**

En devenant membre de l'organisation, vous appuyez la mission du Parc :

- Aménager, gérer, rentabiliser et exploiter un parc régional au profit de la population locale, régionale et touristique;
- Assure la conservation des attraits naturels et historiques tout en les rendant accessibles par la mise sur pied d'une programmation d'activités culturelles, éducatives et récréatives.

En tant que membre, vous vous engagez à respecter les règlements. (www.parcbatiscan.ca)

Chaque membre en règle reçoit:

- Deux laissez-passer journaliers pour lui-même ou ses invités;
- Une invitation à l'assemblée générale où il a le privilège d'utiliser son droit de vote.

20\$ 1 an (taxes incluses)

40\$ 2 ans (taxes incluses)

Je désire faire un don de _____ \$ (un reçu officiel sera émis pour ce don)

Total _____ \$

N.b. : Prendre note que les frais d'adhésion de 20\$ ou 40\$ ne sont pas déductibles d'impôt.

Par chèque : À l'ordre du Parc de la rivière Batiscan

Par carte de crédit : Par téléphone au 418-328-3599 #206

En personne: 200, Chemin du Barrage, St-Narcisse (Qc) G0X 2Y0

Nom du membre : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél : _____ Courriel (Obligatoire) : _____

Signature : _____ Date : _____

À l'usage du Parc seulement

Date de réception du paiement : _____ Montant: _____ comptant chèque crédit

Carte envoyée au membre le : _____

Numéro du membre : _____